

CONDITIONS DE L'ACTION

Activation hivernale – Cécémel HOT – Règlement du concours « Tentez de remporter des articles d'hiver chauds »

Copie – v0.1

Généralités

Les présentes conditions s'appliquent à l'action Cécémel HOT « Partagez votre chaleur », organisée par FrieslandCampina Belgium S.A., dont le siège social sis Venecolaan 17, B-9880 Aalter, et dont le numéro d'entreprise est 0402.814.175.

Cette Action a débuté le 15/11/2021 et se terminera le 15/01/2021 à minuit.

En participant, les participants déclarent accepter les présentes Conditions de l'action. FrieslandCampina peut modifier unilatéralement les présentes Conditions de l'action en publiant une nouvelle version en ligne pour une raison valable, par exemple si des erreurs se sont glissées dans ces conditions.

Comment participer ?

L'activation hivernale Cécémel HOT est une nouvelle action de Cécémel.

Cette activation tourne autour du partage de la chaleur humaine.

En effet, tout le monde a besoin d'un peu plus de chaleur en cette période la plus froide de l'année.

Vous pouvez participer en suivant les étapes suivantes :

1. Rendez-vous à votre café ou à votre restaurant préféré ou restez simplement chez vous.
2. Commandez un Cécémel chaud ou dégustez-en un à la maison.
3. Prenez une photo avec ce Cécémel. Veillez à ce que la marque Cécémel soit bien visible sur la photo.
4. Partagez cette photo sur Facebook et/ou Instagram* avec le #Cécémelpartagezvotrechaleur.

Il est important de noter que ces publications doivent s'effectuer sur votre page personnelle dans Facebook et/ou Instagram. Le partage dans une story n'est donc **pas** suffisant.

* Il est important que votre profil soit public.

Informations générales sur la participation

1. La participation à cette Action est ouverte à toute personne ayant son domicile légal en Belgique. Les participants âgés de moins de 18 ans déclarent par leur participation avoir obtenu le consentement écrit de leurs parents (ou de leur représentant légal) pour participer à l'Action. Les participants produiront ce consentement écrit à la première demande de Friesland Campina.

2. Un participant ne peut participer qu'une seule fois à l'Action.

3. Les photos qui ne sont pas claires, qui pourraient être considérées comme offensantes, qui ont été falsifiées ou contrefaites ne seront pas prises en considération.

Que peut-on remporter ?

L'un des articles suivants peut être remporté :

- Max. 200 mugs Cécémel
- Max. 200 paires de bas
- Max. 200 bonnets
- Max. 100 pulls Cécémel
- Max. 40 tickets d'entrée pour Plopsaland

Pour chaque participant/message publié/envoi, un seul de ces articles peut être remporté.

Informations générales sur les prix

FrieslandCampina informera les lauréats dans un délai maximal de 30 jours après la fin de l'Action.

Tous les prix sont personnels. FrieslandCampina n'honorera aucune demande des gagnants visant à échanger leurs prix et/ou des produits de l'Action, à les céder à des tiers ou à les racheter pour de l'argent ou d'autres prix/articles d'une valeur égale/comparable. En cas de refus ou pour tout autre motif de non-attribution d'un prix imputable au lauréat, le prix reviendra à FrieslandCampina.

Durée du concours.

Le concours aura lieu du 15/11/2021 au 15/01/2022 inclus.

Comment les gagnants sont-ils sélectionnés ?

Une équipe interne de FrieslandCampina sélectionnera les gagnants en fonction de la créativité du message publié. C'est également FrieslandCampina qui décide quel gagnant recevra quel article. Cela dépendra de la créativité du message publié.

Après le concours, entre le 17/01 et le 23/01, les gagnants du concours seront informés.

Comment les gagnants sont-ils informés ?

Si vous faites partie des gagnants sélectionnés, nous vous le ferons savoir en répondant à votre message public.

En outre, dans ce commentaire/cette réaction, nous vous demanderons également de nous transmettre votre adresse par messagerie privée.

Vous pouvez le faire via la messagerie instantanée d'Instagram ou Facebook Messenger.

Il est nécessaire de nous transmettre votre adresse afin que nous puissions vous faire parvenir le prix.

À partir du moment où nous vous informons que vous avez gagné un prix, vous avez 2 mois pour nous communiquer votre adresse et ainsi réclamer votre prix. Si vous faites cette

démarche après le délai de deux mois susmentionné, la période pendant laquelle vous pouvez réclamer votre prix expirera.

Jusqu'à épuisement des stocks (pour chaque article).

Vie privée

Si vous êtes sélectionné(e) comme gagnant, vous devez fournir vos coordonnées, sinon nous ne serons pas en mesure de livrer le prix à votre domicile. Les données transmises lors de l'inscription sont traitées automatiquement et stockées dans un fichier informatique. La collecte par FrieslandCampina des données à caractère personnel concernant le participant est destinée à assurer le bon déroulement de l'Action et surtout à offrir la possibilité de contacter les participants. Le participant autorise expressément FrieslandCampina à utiliser les données communiquées à cette fin. Les données à caractère personnel transmises pour la participation au concours seront traitées conformément à la Déclaration de confidentialité de FrieslandCampina disponible sur le site <https://www.cecemel.be/assets/documents/fr-be/vie-privee.html>

Si le participant a coché cette case, ces données seront également utilisées à des fins promotionnelles ou pour tenir les participants informés des activités de FrieslandCampina. Notamment par le biais des canaux de communication électronique que le participant coche et dont il complète les données. Vos données peuvent être communiquées à d'autres sociétés du groupe FrieslandCampina ou à des partenaires externes. Dans l'éventualité où FrieslandCampina souhaiterait utiliser les données à caractère personnel à d'autres fins, FrieslandCampina s'engage à contacter préalablement les participants afin de leur offrir la possibilité de s'y opposer.

Les données du participant seront conservées au maximum pendant un an après l'Action ou, si des fins promotionnelles ont été sélectionnées, jusqu'au moment de la désinscription. Si nous n'avons pas utilisé vos données au cours des trois dernières années, nous les supprimerons ou vous demanderons de confirmer si vous souhaitez toujours être contacté(e) à des fins de marketing direct. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression gratuit de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout moment au traitement à des fins de marketing direct. Pour cela, il suffit de nous contacter par écrit : privacybelgium@frieslandcampina.com.

Si le gagnant accepte de participer à des activités promotionnelles telles que la prise en photo du gagnant, ses coordonnées et/ou ses photos peuvent être utilisées par le biais des canaux médiatiques qu'il a approuvés à des fins publicitaires et cela, pendant une durée maximale d'un an après la fin de l'Action. Le gagnant peut retirer son accord à tout moment, mais le matériel créé avant cette rétractation et en circulation, peut continuer à être utilisé.

Le participant peut toujours nous contacter pour toute question ou plainte via privacybelgium@frieslandcampina.com. Le participant a le droit de se plaindre auprès de l'autorité en charge de la protection des données.

Droits de propriété intellectuelle

En soumettant une photographie, une composition, un dessin ou toute autre œuvre (l'« Œuvre ») à cette Action, le participant garantit que l'Œuvre est libre de tout droit de tiers et que le Participant est le titulaire de tous les droits sur l'Œuvre, et autorise notamment l'utilisation, la modification, le transfert, l'adaptation, la publication, la communication ou la distribution dans tout format, média ou technologie. Le participant s'engage à prémunir FrieslandCampina contre toute réclamation, action ou procès résultant de l'utilisation de l'Œuvre. FrieslandCampina a le droit de modifier ou de supprimer l'Œuvre sans notification préalable au participant.

Les marques FrieslandCampina et les autres marques utilisées dans le cadre de cette Action sont des marques déposées de FrieslandCampina. Le participant ne reproduira ni ne publiera les présentes Conditions de l'action ou des parties de celles-ci sans l'autorisation expresse préalable de FrieslandCampina.

Responsabilité civile

FrieslandCampina et les auxiliaires et/ou tiers engagés par ses soins ne sont pas responsables des pertes découlant de ou liées de quelque manière que ce soit à l'Action et/ou aux prix mis à disposition par FrieslandCampina.

Malgré le plus grand soin apporté par FrieslandCampina à la gestion de son/ses site(s) Web et à l'organisation de l'Action, il est possible que les informations fournies et/ou affichées soient incomplètes ou incorrectes. Les erreurs d'impression, d'orthographe, de composition ou autres ne peuvent être invoquées comme motif de dédommagement ou de toute autre obligation dans le chef de FrieslandCampina.

Sans limiter ce qui précède, FrieslandCampina ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect résultant d'une interruption, d'une suspension ou d'un arrêt de l'Action ou résultant de participations incorrectes, omises, interrompues, supprimées ou erronées, de tout retard dans le déroulement ou la transmission des participations, de pannes de communication, d'incidents techniques ou d'une (mauvaise) connexion au site Web. Les personnes qui se connectent au site Web le font sous leur entière responsabilité.

FrieslandCampina se réserve à tout moment le droit de terminer, d'interrompre ou de modifier, unilatéralement et sans préavis, l'action en totalité ou en partie et/ou de modifier les conditions de l'action et/ou les produits/prix de l'action si les circonstances l'exigent, sans être tenue de dédommager les participants de quelque manière que ce soit.

FrieslandCampina peut disqualifier tout participant et/ou l'exclure de la participation si le participant en question enfreint (ou si FrieslandCampina le soupçonne d'enfreindre) de quelque manière que ce soit les présentes Conditions de l'action, ou s'il fournit des informations incomplètes, incorrectes ou trompeuses ou transmet des informations qui enfreignent la loi, ou agit de quelque autre façon que ce soit de manière illégale.

Plaintes

FrieslandCampina se réserve le droit d'examiner toutes les plaintes et de régler en toute impartialité tout litige découlant de cette Action. Ces décisions sont contraignantes. Toute plainte relative à l'Action doit nous être adressée par écrit à l'adresse postale suivante : FrieslandCampina Belgium S.A. au Service Consommateurs, Zuiderpoort Office Park – Bâtiment C2, Gaston Crommenlaan 12, B-9050 Gand ou à consumerservicebe@frieslandcampina.com et ce, au plus tard 20 jours après la fin de l'Action, le cachet de la poste faisant foi.

Divers

Si le concours est hébergé par Facebook, les participants au concours doivent confirmer qu'ils dégagent Facebook de toute responsabilité ou de tout dédommagement, et protègent FrieslandCampina contre toute responsabilité ou tout dédommagement résultant de sa participation au concours, et reconnaissent que le concours n'est en aucun cas parrainé, approuvé ou administré par ou associé à Facebook. Les informations fournies par les participants sont destinées à FrieslandCampina et non à Facebook.

Si une ou plusieurs dispositions des présentes Conditions de l'Action sont caduques ou sont invalidées par un tribunal compétent, FrieslandCampina a le droit d'établir une ou plusieurs dispositions de remplacement qui se rapprochent au mieux de la nature et de la portée de la disposition caduque ou invalidée sans être elle-même caduque ou annulable.

La présente Action est régie par le droit belge. Tout litige découlant de la présente ou lié à l'Action ou au site Web sera soumis au tribunal du domicile du participant.

Établi à Gand, le

14/12/2021.